

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 23 (1986)  
**Heft:** 816

**Artikel:** Syndicats - le point de vue d'Edmond Maire : une autre façon de travailler - une autre façon de vivre  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1022830>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Une autre façon de travailler – Une autre façon de vivre

*Services Publics*, l'hebdomadaire du syndicat du même nom (SSP) publie dans son édition du 17 avril un exposé d'Edmond Maire, secrétaire général de la CFDT, tenu à la fin de l'an dernier à l'Institut international d'études sociales, sis à Genève. Sur le thème «Quelques jalons pour l'avenir du syndicalisme», Edmond Maire propose une réflexion stimulante dont la presse syndicale suisse n'est en général guère prodigue. Une raison suffisante pour relever les principales lignes de force qui, selon la CFDT, devraient guider l'action syndicale au travers des mutations actuelles.

### PERTE DE VITESSE: QUE FAIRE?

Dans la plupart des sociétés développées, le syndicalisme est en difficulté. Né de l'industrie, le mouvement syndical souffre de la modernisation qui réduit massivement les emplois de ce secteur sans

pour autant réussir une percée significative dans le tertiaire. D'autre part, l'inquiétude et l'insécurité face à la rapidité des mutations technologiques et sociales entraînent un repli des individus et des groupes sur eux-mêmes. Enfin, la tradition syndicale a peine à intégrer les nouvelles valeurs, plus orientées vers la réalisation individuelle que vers les grandes utopies autrefois mobilisatrices.

Certes, les inégalités persistent, la crise et les mutations menacent les garanties collectives et la protection sociale; la fonction permanente du syndicalisme reste donc irremplaçable. Mais la défense des acquis ne suffit plus à créer une nouvelle dynamique syndicale. Les exigences d'émancipation et de solidarité doivent se traduire par de nouveaux objectifs, si le syndicalisme veut rester une force de changement social.

Cette nouvelle motivation, Edmond Maire la voit dans une attitude syndicale positive, porteuse de

propositions pour une autre façon de travailler et de vivre. «Quels seront les nouveaux services, les nouveaux produits, les nouveaux emplois qui permettront aux économies de prendre un nouveau départ? Qui les déterminera, la technocratie, les grands intérêts privés ou la demande sociale?» Face à cet avenir encore indéterminé, les syndicats ont toutes leurs chances s'ils savent proposer des réponses, prendre des initiatives.

Si l'emploi reste la priorité absolue pour les syndicalistes, cette priorité doit se concrétiser par des solutions alternatives à l'organisation et à la répartition du travail. «Le rôle du syndicalisme est essentiel pour donner au progrès technique le sens du progrès social. C'est pour cela que le changement du travail doit devenir le grand dessein, l'objectif concret, immédiat du syndicalisme dans l'entreprise»: organisation plus souple, association de la conception et de la réalisation, développement de la qualification professionnelle. C'est pourquoi les syndicats ne peuvent négliger la politique de formation, à l'école comme dans l'entreprise; en agissant sur la formation et en négociant ses contenus, ils participent à l'organisation du travail.

### NE PAS OUBLIER LA CRITIQUE

Mais cette intervention sur le travail et la formation ne doit pas être dissociée d'une intervention sur les finalités de la production, sur le type de croissance. La critique syndicale de la croissance créatrice d'inégalités et de déséquilibres sociaux et écologiques doit être approfondie; les syndicats défendront un type de croissance «qui priviliege les besoins fondamentaux, la demande sociale non satisfaite spontanément par les lois du marché (...). Ils renforceront leur légitimité en s'attaquant dans l'entreprise aux facteurs de nocivité, à la pollution, au bruit, aux méthodes manipulatoires à l'encontre des salariés ou des clients, donc en agissant pour une amélioration qualitative des conditions de pro-

Les difficultés de recrutement que rencontrent les syndicats sont un phénomène européen. Malheureusement la Suisse n'y échappe pas. Les chiffres des effectifs de quinze fédérations ont été publiés. Ils accusent en une année une perte de 1,7% sur un total qui demeure, il est vrai, impressionnant: 443 584.

Les effectifs par fédération sont les suivants. Entre parenthèses, variation de 1984 à 1985 en pour-cent. Ajoutons que dans certaines fédérations, les étrangers représentent souvent plus du 50%.

Pour interpréter ces chiffres, il faut tenir compte, pour certaines fédérations, de la diminution de l'emploi dans le secteur privé correspondant durant ces dix dernières années (- 32 000 postes de travail). Certes les syndicats doivent — le diagnostic a été posé depuis longtemps — impérativement pénétrer dans le secteur tertiaire. Mais cet élargissement de leur sphère ne sera pas possible sans quelques thémes nouveaux, mobilisateurs, autre que le lancement d'initiatives fédérales.

FTMH	118 314	(- 2,8)
FOBB	115 190	(- 1,5)
SEV (cheminots)	57 852	(- 0,4)
SSP/VPOD	40 436	(- 1,5)
FCTA (commerce, transports, alimentation)	28 444	(- 2,3)
Union PTT	27 109	(+ 0,8)
SLP (livre et papier)	15 656	(- 3,2)
FTCP (textile, chimie, papier)	12 074	(- 1,8)
USL (lithographes)	6 734	(- 0,5)
SSFP (fonctionnaires postaux)	6 666	(- 0,2)
ASFTT (fonctionnaires des téléphones et télégraphes)	4 793	( - )
FVCE (vêtement, cuir, équipement)	4 415	(- 7,8)
FSPD (personnel des douanes)	3 822	(+ 0,5)
SSM (mass médias)	1 724	(+ 3,2)
FSTTB (tisserands de toile à bluter)	355	(- 2,2)
<b>TOTAL</b>	<b>443 584</b>	<b>(- 1,7)</b>

duction. Changer progressivement le type de croissance appelle une intervention syndicale plus déterminée contre les gaspillages sociaux et pour l'amélioration de la qualité des produits ou des services rendus en liaison avec les associations d'usagers ou de consommateurs».

L'utilisation du temps libre est un enjeu social d'importance. «Le mouvement syndical, s'il veut répondre aux problèmes des conditions de vie des salariés, doit développer sa force contractuelle aux plans local et régional pour faire prendre en compte la demande sociale non satisfaite dans divers domaines de la vie sociale et du cadre de vie.»

Enfin, Edmond Maire rappelle la nécessité d'une action internationale. A titre d'exemple la CFDT expérimente actuellement des microprojets de développement réalisés à partir du savoir-faire des salariés, comme moyen de mobilisation interne.

Ainsi, face à un monde qui change rapidement, les syndicats sont confrontés à une série de défis. Sans renier leurs idéaux de solidarité et d'émancipation, et forts de leurs expériences, ils sont bien placés pour donner un sens aux mutations présentes; à condition de passer à l'offensive, de multiplier des initiatives qui répondent à la fois aux attentes individuelles des travailleurs et à leur volonté collective de faire progresser un projet commun.

## EN BREF

La campagne contre l'initiative socialiste pour le référendum en matière d'armements est lancée. Le message du Conseil fédéral est attendu mais déjà le colonel EMG Dominique Brunner vient de publier, en allemand, un texte joint en annexe au numéro d'avril de la grande revue militaire *ASMZ*, paraissant à Frauenfeld. Le ton est donné par le titre: «Référendum en matière d'armements — droit

## «MESURES STICH»

### Entre deux TVA

Le 27 février dernier, le Conseil fédéral décuple, avec effet immédiat, les droits de douane sur les combustibles; en une semaine, cette augmentation est compensée par la baisse des prix sur le marché pétrolier. Bravo, disent même les sceptiques: voilà un gouvernement qui a le cran de gouverner.

Le 1<sup>er</sup> avril, les suppléments de taxes sur les carburants sont soumis à l'Icha. Pas de grogne dans les stations d'essence, où le total des litres est, depuis peu, supérieur à celui des francs. Bien joué, disent même les râleur: voilà un opportunisme qui saisit les occasions.

Mais si le peuple des locataires et des automobilistes se tient tranquille, la parade s'organise en coulisses, emmenée par ceux-là même qu'on trouve d'habitude plutôt du côté des propriétaires immobiliers: les radicaux et autres bourgeois, y compris les démocrates du centre, qui n'hésitent pas toujours à appauvrir l'Etat fournisseur de subventions agricoles.

Et crac, le 14 avril, la Commission des finances du Conseil national décide de ne pas entrer en matière sur les «mesures Stich». Histoire de montrer à ce socialiste, qu'ils se repentent bien d'avoir élu, qui gouverne dans ce pays. La démonstration se pour-

d'exception au détriment de la défense nationale». Il sera intéressant de comparer le message du Conseil fédéral et le texte de M. Brunner, spécialiste des relations publiques.

\* \* \*

L'assemblée des délégués de l'Union syndicale de la ville de Berne a refusé par 56 voix contre 25 une proposition d'organiser l'automne prochain une fête sur le thème de la solidarité entre Suisses et étrangers.

suivra aux Chambres fédérales, au cours de la session de juin prochain; avec, à la clé, la fin de la perception des Fr. 4.40 supplémentaires sur les 100 kg de mazout. D'ici là, plusieurs dizaines de millions seront rentrés dans les caisses fédérales, d'où ils ressortiront pour payer une partie des surplus de blé ou des crédits d'armement de l'année.

A plus long terme, l'échec de toute imposition des agents énergétiques et d'autres petits pas rend inévitable une profonde réforme de la fiscalité indirecte fédérale. Et il faudra cogner très fort si la TVA des années nonante doit, à la fois, remplacer l'Icha en supprimant la taxe occulte (soi-disant un milliard), et procurer des ressources accrues à la Confédération. Gare à la ponction sur les marchandises et, désormais aussi, sur les prestations de service!

Si elle veut écarter ou, mieux, orienter ce risque, la gauche devra argumenter furieusement, sans se contenter de dénoncer le caractère antisocial de la fiscalité indirecte. Il est urgent d'étudier à nouveau l'effet exact des taxes de consommation sur les budgets des ménages, afin de fonder une imposition équitable et différenciée. Gros boulot d'analyse et de réflexion en perspective, pour lequel la statistique sociale fédérale — en pleine réorganisation — semble mal préparée. Le temps presse. Et pourquoi pas, enfin, un Programme national de recherche sur le pouvoir d'achat des Suisses?

Y. J.

Motif évoqué pour ce refus: les problèmes dans les entreprises ne peuvent pas être résolus par une fête.

\* \* \*

A Vechigen, près de Berne, un paysan est enchanté d'une initiative du Parti socialiste local réclamant le retour de certaines parcelles en zone agricole. Ce paysan deviendrait pourtant quinze fois millionnaire s'il vendait ses terres comme terrain à bâtir. Il préfère continuer à cultiver son sol.

L'UDC et les autorités locales ne comprennent pas et s'opposent à l'initiative socialiste.